CONTRAT D'ENGAGEMENT N° 085 0 352

2026

N° de Contrat : 085 0 352

Mot de passe : LUSL

Code organisateur :	L210	**Nouveau contrat :**
Code Partenaire National :		
Secteur géographique :	5-Littoral	Année N° de Contrat

A - Qui organise ?

Responsable de l'animation : **M.** Nom : **RAIVARD** Prénom : **Alain**

- Adresse professionnelle : **27 Rue du Général Haxo, 85100 Les Sables-d'Olonne**
- Téléphones : Portable : **+33649013433** Fixe : **-**
- Email : **alain.raivard@free.fr**

Structure :

- Code organisateur : **Club de sport, Association sportive**
- Nom de la structure : **Cercle d'échecs des Sables d'Olonne**
- Adresse : **2 Rue de Verdun, 85100 Les Sables-d'Olonne**
- Téléphones : Portable : **+33649013433** Fixe : **-**
- Email : **alain.raivard@free.fr**

Les informations personnelles, y compris celles de tierces personnes mentionnées sur ce contrat ou via l'application Force-T, seront utilisées par l'AFM-Téléthon, ses partenaires et ses sous-traitants dans le but de gérer les animations Force T, vous informer et réaliser des études, pendant 10 ans. Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, opposition, suppression, limitation et portabilité) par mail : forcet@afm-telethon.fr ou à l'adresse suivante : AFM-Téléthon - DRO - 1 rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 Evry Cedex. Cf. paragraphe 8 de la Charte Force T.

B - Qu'allez-vous organiser ?

> Nom de l'animation : **Tournoi d'échecs du Téléthon**

> Adresse du lieu principal d'animation : **2 Rue de Verdun, 85100 Les Sables-d'Olonne**

> Activité : **Du sam. 05 déc. 2026 14h30 au sam. 05 déc. 2026 19h00**

> Description de l'animation : **Sport, Autres**

> Comment cette animation sera-t-elle financée ? Veillez à tendre vers 10% de la Collecte (cf. paragraphe 2 de la Charte Force T).

• Collecte envisagée : **100,00 €**

C - Attestation sur l'honneur

✓ Je déclare avoir pris connaissance des règles de la Charte Force T dont un exemplaire m'a été remis (consultable sur www.afm-telethon.fr et agir.telethon.fr).

✓ Je m'engage ainsi notamment à respecter les « 3 règles d'or » de la remontée des fonds de l'AFM-Téléthon (cf paragraphe 6 de la Charte Force T).

✓ Je m'engage également à reverser intégralement à l'AFM-Téléthon les dons et les recettes effectués sur les lieux de mon animation et tout faire pour ne pas dépenser plus de 10% de la collecte dans les frais d'organisation de mon animation.

✓ Je m'engage à disposer des autorisations et assurances obligatoires compte tenu de mon animation (paragraphes 1, 3 et 4 de la Charte Force T).

✓ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à respecter l'ensemble de mes engagements tels que prévus dans le présent contrat et la Charte Force T.

Soumis le : **10/11/2026**

Signature du responsable de l'animation : Alain RAIVARD

Signature du coordinateur départemental : Daniel GABORIAU

La direction de l'AFM-Téléthon se réserve le droit d'annuler à tout moment une accréditation délivrée par un coordinateur.